



Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



Compétition : CRITERIUM PROVINCIAL JEUNES - QUALIFICATIONS

Date : 11 octobre 2026

Adresse : Chaussée de Wavre 1690, 1160 Auderghem

Directeur : Guillaume Caestecker
guillaume.caestecker@outlook.be - +32(0)497 55 86 16

Juge arbitre : Dandois Félix
dandois.felix@gmail.com - +32 (0)495 12 96 30

Inscription : <https://tournois-bbw.be>

Clôture inscription : 08 octobre 2026 à 23:59

Prix : 5€

Plus aucune inscription, ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance

HORAIRES	
Catégorie	Horaire
PREMINIMES	10h00
CADETS Prépoules	10h30
JUNIORS Prépoules	10h30
U19 Prépoules	10h30
POUSSINS	13h00
MINIMES	14h00
CADETS	15h00
JUNIORS	15h00
U19	16h00



SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT



- Le critérium sera organisé en poules de 5 à 8 joueurs en fonction des inscriptions.
- La formule de compétition pourra éventuellement être revue par le Juge-Arbitre en fonction des nécessités.
- Un remaniement des poules sera envisagé sur place en cas de trop nombreuses absences.
- Le nombre de qualifiés, de 1 à 2 par poule, sera annoncé en fonction du nombre de participants inscrits dans chaque série.
- Des rencontres supplémentaires pourraient être organisées pour fixer les qualifiés de la journée finale à 8 joueurs maximum.
- Le classement des poules qualificatives déterminera la position occupée par les joueurs dans les poules de la journée finale.
- Pour la journée finale, qui aura lieu au Logis Auderghem le 08.11.2026, il y aura lieu de suivre les informations sur le site bbw.aftt.be pour connaître l'horaire de chaque série.
- Le nombre de préqualifiés pour la journée finale sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits afin d'avoir une poule unique de maximum 8 joueurs lors de la journée finale. Les préqualifiés seront pris en fonction de leurs points numériques au moment de la clôture des inscriptions pour la journée qualificative.
- Toutes les poules seront définies sur base des points numériques à la clôture des inscriptions
- Toutes les séries dames se joueront lors de la journée finale.
- Afin de limiter les écarts de classement trop conséquents en série Cadets – Juniors – U19 garçons, des prépoules seront réalisées en fonction du nombre d'inscrits. Celles-ci regrouperont en poule les joueurs moins bien classés en termes de points numériques à la clôture des inscriptions. Ensuite, 1 ou 2 joueurs par poule intégreront les poules de qualifications se déroulant l'après-midi avec les joueurs mieux classés. La composition de ses prépoules sera communiquée au plus tard le mardi minuit précédant la compétition (06/10/2024).
- **En fonction du nombre d'inscriptions, des regroupements de séries seront possibles. Les joueurs se verront offrir le choix de jouer ou non contre les autres joueurs n'appartenant pas à leur catégorie d'âge. Tout match joué sera comptabilisé sur les fiches individuelles des joueurs.**
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques BLANCHES de marque « GEWO », sur 26 tables.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive de la Commission des Jeunes et Technique tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition
- En cas de remise des médailles, si un joueur est absent, la remise de sa médaille sera laissée à la discrétion du directeur de tournoi.
- **Lors d'un évènement, tous les matchs doivent être joués. Un joueur présent qui ne dispute pas un ou plusieurs matchs est sanctionné, sauf s'il transmet une attestation médicale au juge-arbitre (ou à la personne désignée) dans les 48 heures suivant l'évènement. À défaut, les matchs non joués sont enregistrés comme défaites. L'adversaire d'un joueur ayant déclaré WO sans justification médicale recevra une victoire sur sa fiche individuelle.**
- CATEGORIES D'AGE :
 - Poussins : 2018 & +
 - Préminimes : 2016 & 2017
 - Minimes : 2014 & 2015
 - Cadet(te)s : 2012 & 2013
 - Junior(e)s : 2009, 2010 & 2011
 - U19 : 2007 & 2008

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récurrence d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		



BRABANT WALLON



SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT



Le Brabant wallon